

**RÉALISEZ VOTRE PROJET  
D'ÉTUDES EN FRANCE AVEC SUCCÈS**

**GUIDE**  
**POUR**  
**LES ETUDIANTS**  
**INTERNATIONAUX**



# TABLE DES MATIÈRES

## INTRODUCTION

### CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- ÉMERGENCE DES PROGRAMMES D'ÉCHANGE
- CROISSANCE DES ÉTUDES EN FRANCE
- EXPANSION DES ACCORDS DE MOBILITÉ
- MONDIALISATION ET OUVERTURE DES FRONTIÈRES
- RECONNAISSANCE INTERNATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
- AVANTAGES PERSONNELS ET PROFESSIONNELS
- PAYS À FORTE MOBILITÉ

## II. ETAPES DE LA PROCEDURE : A PARTIR DE SON PAYS D'ORIGINE

- DÉFINIR LES PERSONNES CONCERNÉES
- RECHERCHE DES ÉCOLES À L'ÉTRANGER
- ÉTABLISSEMENT DU PASSEPORT
- ATTESTATION DE VIREMENT IRRÉVOCABLE (AVI)
- RECHERCHE DU LOGEMENT
- ASSURANCE VOYAGE
- PRISE DE RENDEZ-VOUS ET PASSAGE À L'AMBASSADE

## III. PREPARATION DU VOYAGE

- AVANT LE JOUR J
- LE JOUR DU VOYAGE
- À L'AÉROPORT
- DANS L'AVION
- PENDANT L'ESCALE

## IV. ARRIVEE A L'ETRANGER : DANS VOTRE PAYS D'ACCUEIL

1. L'ARRIVÉE À L'AÉROPORT. 18
2. INSTALLATION. 18
3. INTÉGRATION. 19
4. EXPLORATION.

## CONCLUSION

## INDEXE

# INTRODUCTION

**Caution Bancaire Etudiants (CBE)** est une Entreprise de droit français classée dans la catégorie des « **Courtier en Opérations de Banque et en Services de Paiements** » (COBSP). Elle est référencée par l'Organisme pour le Registre Unique des Intermédiaires Assurance, en Banque et Finance (ORIAS), **sous le numéro d'immatriculation 22004973**, de ce fait délivre un document de type administratif appelé : « **Attestation de Virement Irrévocable** » (AVI).

Il s'agit d'un document dûment établi et délivré par une structure financière, et exigé par le Consulat de France aux fins de s'assurer de la garantie financière présentée par les Etudiants pour le séjour académique de longue durée en France. Pièce maîtresse donc dans le dossier de demande d'un Visa « étudiant », tout en ne se présentant pas comme une garantie quelconque à l'obtention dudit visa dans la mesure où, l'étude du dossier de visa et son instruction sont exclusivement réservés aux Autorités consulaires qui mobilisent, dans leur décision d'accord ou de refus, une infinité d'autres paramètres.

Acteur de premier plan dans le domaine de la mobilité internationale, CBE s'est donné pour mission de concevoir un guide destiné à aider les étudiants à aborder leurs études à l'international de manière sereine, depuis leur pays d'origine jusqu'à leur destination finale en France. Ce guide vise à fournir aux futurs étudiants les informations essentielles nécessaires pour comprendre le parcours de vie et d'apprentissage qui les attend.

Ainsi, ce recueil présente la genèse de la mobilité dans le contexte actuel, les étapes de la procédure depuis le pays d'origine, ainsi que la préparation du voyage jusqu'à l'arrivée en France.



# CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La mobilité étudiante est un phénomène mondial qui a considérablement évolué au fil des décennies, reflétant de profonds changements socio-économiques, politiques et technologiques à l'échelle mondiale et une demande permanente de savoirs et d'innovations. Dès lors, une tendance croissante des étudiants à poursuivre leurs études dans des pays étrangers, souvent dans le cadre d'échanges universitaires, de programmes d'études en France ou de formations internationales.

La mobilité étudiante a une longue histoire qui remonte à des siècles, mais elle a connu une croissance exponentielle au cours des dernières décennies.

**Voici quelques jalons importants :**

## **1. Émergence des programmes d'échange :**

Les premiers programmes d'échange d'étudiants ont vu le jour au début du 20e siècle, avec des initiatives telles que le programme Fulbright, lancé en 1946. Lequel visait à promouvoir la compréhension interculturelle et la coopération internationale.

## **2. Croissance des études en France :**

À partir des années 1980 et 1990, le nombre d'étudiants participant à des programmes d'études en France a considérablement augmenté, en partie en raison de la croissance économique mondiale et de la facilitation des voyages internationaux.

## **3. Expansion des accords de mobilité :**

Au 21e siècle, les accords de mobilité entre les institutions d'enseignement supérieur ont explosé, offrant aux étudiants de différents pays un large éventail de possibilités pour étudier à l'étranger, que ce soit pour une courte période dans le cadre d'un échange ou pour l'obtention d'un diplôme complet.

#### **4. Mondialisation et ouverture des frontières :**

Avec la mondialisation, les frontières sont devenues plus perméables aidées en cela par la mise en place de grands regroupements politiques et économiques régionaux, tels que l'Union européenne et son espace Schengen, l'ALENA en Amérique du Nord aussi bien que la CEDEAO en Afrique de l'Ouest. Tout cela, pour faciliter la circulation des individus, y compris des étudiants, à l'intérieur de ces grands ensembles mais aussi, plus fondamentalement, à travers le monde. Les avancées technologiques ont également rendu plus accessibles les informations sur les opportunités d'études en France.

#### **5. Reconnaissance internationale de l'enseignement supérieur :**

De plus en plus d'institutions d'enseignement supérieur reconnaissent la valeur d'une expérience internationale dans le parcours éducatif des étudiants.

Cette reconnaissance a conduit à une augmentation des partenariats universitaires et des accords de mobilité entre les institutions du monde entier.

#### **6. Avantages personnels et professionnels**

La mobilité étudiante offre de nombreux avantages, tant sur le plan personnel que professionnel. Elle permet aux étudiants d'acquérir une expérience interculturelle, d'améliorer leurs compétences linguistiques, et d'augmenter leur employabilité sur le marché du travail de leur pays, aussi bien que mondial.



## 7. Pays à grande mobilité

Plusieurs pays aujourd'hui affichent une mobilité étudiante internationale importante :

**États-Unis** : Les États-Unis sont traditionnellement le premier pays d'accueil pour les étudiants internationaux, avec des institutions prestigieuses et une grande diversité d'offre de programmes de longue, moyenne et courte durée.

**Royaume-Uni** : Le Royaume-Uni attire également un grand nombre d'étudiants internationaux en raison de ses universités de renommée mondiale et de sa diversité culturelle.

**Australie** : L'Australie est devenue une destination populaire pour les étudiants internationaux en raison de la qualité de son enseignement, de son mode de vie attractif et de ses politiques d'immigration favorables aux étudiants.

**Canada** : Le Canada est devenu un choix attractif en raison de ses politiques d'immigration accueillantes, de la qualité de son enseignement et de sa diversité culturelle.

**Allemagne** : L'Allemagne est également en train de devenir un choix populaire en raison de ses universités de haute qualité, souvent offrant des frais de scolarité peu élevés pour les étudiants internationaux.

**France** : La France aujourd'hui est une destination très prisée par les étudiants étrangers, et particulièrement les étudiants africains en raison de son mode de vie attractif, la qualité de son enseignement mais aussi les liens linguistiques, culturels et historiques. Les étudiants étrangers sont environ 400.000 en France, soit 13% des effectifs de l'enseignement supérieur. Plus de la moitié viennent des pays de l'Afrique francophone car la langue est un avantage.

Pour s'adapter et s'intégrer dans un nouveau pays en tant qu'étudiant international, il ya des éléments qu'il faudrait savoir.

**LE GUIDE DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX** que nous proposons est un élément de conduite, il est un outil pour aider chaque étudiant à mieux comprendre les démarches liées aux procédures de la mobilité, à se préparer en avance au nouveau monde qui l'attend pour faciliter son intégration dans son pays d'accueil.



# ETAPES DE LA PROCEDURE :

## A PARTIR DE SON PAYS D'ORIGINE

### • **DEFINIR LES PERSONNES CONCERNEES**

**Le parent ou tuteur :** Le parent de l'étudiant est la personne principalement concernée par le projet d'études. C'est souvent lui qui finance la procédure, il est donc essentiel qu'il se prépare financièrement, car un projet d'études à l'étranger nécessite une préparation budgétaire adéquate.

**Le futur bachelier et l'étudiant :** Le futur bachelier doit faire preuve de discipline et maximiser ses chances de réussite en fournissant des efforts considérables pour obtenir de bonnes notes et des mentions honorables dans ses bulletins. Ces éléments constituent la pièce maîtresse de son dossier pour Campus France.

## • RECHERCHE DES ÉCOLES À L'ÉTRANGER

Pour étudier à l'étranger, il faut au préalable avoir bien nourri son projet d'études et tout savoir sur Les différentes étapes de la recherche des écoles qui correspondent à vos intérêts et à vos objectifs professionnels, collecter les informations sur les exigences d'admissions et les procédures de candidature.

### Les Documents Nécessaires

Obtenez les documents académiques requis pour votre admission, tels que :

- Les bulletins de notes des classes de 2nd, 1ere et terminale,
- Les relevés de notes des différents niveaux universitaires,
- Les originaux des diplômes du baccalauréat, licence, masters et les résultats de tests standardisés.
- Les lettres de recommandations et les résultats des tests de langues.

Les diplômes à fournir dépendront du niveau auquel l'étudiant postule et Assurez-vous que vos documents sont authentiques et traduits si nécessaire.

### Moyens de recherche des écoles

#### Par vos propres recherches

Vous pouvez, à partir de votre ordinateur, commencer à rechercher des écoles à l'étranger sur Internet.

#### Par campus France

La procédure CAMPUS FRANCE est détaillée comme suite :

- **Inscription en ligne** : Tout d'abord, les étudiants doivent s'inscrire sur le site web de Campus France et créer un compte.

- **Sélection du programme d'études** : Les étudiants choisissent le programme d'études et les établissements français auxquels ils souhaitent postuler.
- **Préparation des documents** : Les étudiants doivent rassembler les documents requis, tels que les diplômes, relevés de notes, lettre de motivation, CV, preuve de maîtrise de la langue française (généralement le DELF/DALF pour les non-francophones), passeport, etc.
- **Soumission du dossier** : Une fois tous les documents préparés, les étudiants soumettent leur dossier via le portail en ligne de Campus France. Ils doivent également payer les frais de dossier à ce stade.
- **Évaluation du dossier** : Le dossier est examiné par Campus France pour s'assurer qu'il est complet et répond aux critères d'admission
- **Entretien Campus France** : Dans certains cas, les étudiants doivent passer un entretien avec un représentant de Campus France dans leur pays d'origine.
- **Décision d'admission** : Une fois que le dossier est complet et évalué, Campus France transmet les candidatures aux établissements choisis par l'étudiant. Les établissements prennent ensuite leur propre décision d'admission. Les étudiants reçoivent les réponses directement de ces établissements.
- **Procédure de visa et d'inscription** : Une fois admis, les étudiants doivent entamer les démarches pour obtenir leur visa étudiant auprès du consulat français dans leur pays.

**Cette procédure peut varier légèrement en fonction du pays d'origine de l'étudiant et du programme d'études choisi, mais c'est globalement ainsi que fonctionne le processus Campus France.**

## **Par les agences D'admissions**

En cas de refus des écoles par Campus France, ne perdez pas espoir. Vous avez un plan B : les agences spécialisées dans la recherche d'écoles à l'étranger. Vous pouvez réessayer vers la même destination ou envisager de changer de destination. De nombreuses opportunités s'offrent à vous.

## **CONSEILS POUR UN DOSSIER IMPECCABLE**

### **SUR LE DOSSIER ELECTRONIQUE**

- Se rassurer d'avoir l'âge éligible pour les études à l'étranger (moins de 30ans).
  - Vérification de l'authenticité des documents inscrits en ligne.
  - Avoir de bonne notes.
  - Justificatifs des années extrascolaires et/ou années blanches.
  - La bonne rédaction des lettres de motivations aux établissements choisis.
- Parler brièvement de votre projet d'études et votre projet professionnel.
- Pourquoi le choix de ces établissements.
- Pourquoi le choix des formations.

**NB : PEU IMPORTE LE MOYEN PAR LEQUEL VOUS OBTENEZ VOTRE ADMISSION, IL EST IMPÉRATIF DE LA FAIRE VALIDER À CAMPUS FRANCE.**

Une fois votre admission obtenue, vous entamer une nouvelle partie de la procédure.

- **ETABLISSEMENT DU PASSEPORT**



Une fois votre admission obtenue, l'étape suivante est l'établissement de votre passeport biométrique car tous les documents que vous produirez par la suite nécessiteront une copie de votre passeport.

- **ATTESTATION DE VIREMENT IRRÉVOCABLE (AVI) : QU'EST-CE-QUE L'AVI ?**

**L'AVI** est un document émis par une structure financière permettant de justifier de moyens d'existence auprès de l'Ambassade de France pour une demande de visa étudiant.

Lors de la demande **visa étudiant long séjour** (VLS-TS), l'étudiant est dans l'obligation de justifier de moyens financiers suffisants pour venir étudier en France. En effet, l'ambassade veut s'assurer que tu vas pouvoir suivre une scolarité sans encombre.

Plusieurs solutions existent pour justifier tes ressources financières et l'AVI est l'une d'elles et pour les études en France elle est la meilleure et la plus recommandée.

Ce document confirme un dépôt d'ordre de virement mensuel avec une valeur minimale estimée à **7380€**, soit l'équivalent de **615€ par mois** pour une année scolaire. **C'est une pièce importante dans le dossier de demande de visa mais pas une garantie d'obtention du visa car, l'étude du dossier de visa et son instruction sont exclusivement réservés aux autorités consulaires et impliquent plusieurs autres paramètres dont la pertinence du projet d'études et du projet professionnel de l'étudiant.**



# COMMENT FAIRE POUR SE PROCURER UNE AVI ?

## POUR OBTENIR UNE AVI, SUIVEZ LES INSTRUCTIONS SUIVANTES :

- **Assurez-vous** d'avoir une lettre d'admission dans une école à l'étranger,
- **Assurez-vous** d'avoir un passeport valide,
- **Signez le contrat** de prestation de service avec un courtier (CBE), contrat marquant le début de votre partenariat,
- **Effectuez un dépôt** ou un virement du montant de la caution que ce soit en France ou dans votre pays d'origine et fournissez la preuve du versement,
- **Confirmation et justificatifs** : envoyez une copie de l'ordre de virement, du reçu de dépôt.
- **Envoyez un justificatif de la provenance des fonds** : Préparez les documents financiers nécessaires, tels que les relevés de compte bancaire ou les attestations de soutien financier pour justifier les fonds.

**Une fois approuvée, l'AVI vous sera délivrée. Ce qui vous permettra de justifier vos ressources financières auprès des services consulaires pour votre demande de visa d'études.**

## CAS DU GARANT :

Certains pays à la place de l'AVI exigent un garant financier qui aura la capacité de prendre en charge l'étudiant durant toute la période de ses études en France.

# • LA RECHERCHE DU LOGEMENT

Il est important avant son arrivée en France d'avoir un logement déjà préparé. Pour cela, il est préférable de chercher les options de logement disponibles, comme les résidences universitaires, les appartements partagés, les studios, chambres ou les familles d'accueil.

**Prenez en compte la proximité de votre logement par rapport à votre école, ainsi que les commodités disponibles dans le quartier.**

Chez CBE nous recommandons fortement notre partenaire logement **l'AGENCE WEM** qui trouve des offres correspondant à vos besoins et à votre budget, moyennant des frais de recherche

## **Cas des résidences universitaires**

La phase principale d'attribution d'un logement CROUS est exclusivement réservée aux étudiants ayant initié un Dossier Social Etudiant (DSE). Pour participer à cette phase, vous devez donc remplir au préalable le dossier social étudiant (DSE) (du 1er Mars au 31 Mai) et cocher la case « Je demande un logement »

## **Cas de bail :** colocations, studios, chambres

Dans ce cas, l'étudiants devra payer un loyer en France et se procurer un contrat de bail en son noms.

**Cas d'une famille d'accueil :** la personne qui vous accueille devra vous fournir une attestation d'hébergement signée et légalisée à la mairie ainsi que les copies de documents de son logement. Son titre de propriété dans le cas où il est propriétaire et son contrat de bail dans le cas où il est locataire du dit logement.

**Agence WEM** comprend : la recherche de logement, l'assistance administrative, l'aide à la signature du bail. Et des Bonus exclusifs qui peuvent varier d'une année à l'autre. L'aide à l'installation et le soutien continu pendant votre séjour sont uniquement inclus dans l'offre First en France.

**CROUS ou Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires** est un établissement public lié au Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Son rôle principal est d'aider les étudiants dans leur vie quotidienne afin d'assurer la réussite dans leurs études.

## • L'ASSURANCE VOYAGE

Les services consulaires veulent être rassurés que vous êtes assurés en cas de problème, incident ou accident pendant le vol, Vous devrez donc vous acheter une assurance de voyage d'une durée minimale de trois (03) mois.

## • LA PRISE DE RENDEZ-VOUS ET LE PASSAGE À L'AMBASSADE

Prenez rendez-vous à l'ambassade ou au consulat de France dans votre pays d'origine pour déposer votre demande de visa d'études.

Les étapes pour la prise de rendez-vous à l'ambassade ou au consulat :

- Assurez-vous d'avoir tous les documents nécessaires pour votre rendez-vous et respectez les délais.
- Remplir le formulaire de demande de visa sur le site de France-visa
- Remplir le formulaire de prise de rendez-vous dans le site de TLS-contact[1] et préparez un montant de vingt-cinq mille (25.000) FCFA dans votre compte Orange Money pour les frais de demande de rendez-vous.

Une fois le rendez-vous validé à TLS, préparez les documents que vous présenterez à l'ambassade le jour du rendez-vous.

**TLScontact**, structure qui collecte les demandes de visas et de services consulaires pour le compte d'administrations gouvernementales à travers le monde. Gère l'interaction avec les demandeurs via un réseau étendu de centres, pour permettre aux clients gouvernementaux de se concentrer sur l'instruction des dossiers et les tâches régaliennes.

# LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES À PRÉPARER POUR L'ENTRETIEN À L'AMBASSADE COMPRENNENT :

- Un formulaire de demande de visa de long séjour, rempli recto-verso, signé par le demandeur ;
- Deux photographies d'identité récentes, sur fond clair ;
- 65.000 FCFA en espèces (ou 35.000 FCFA pour les étudiants passés par Campus France) ;
- Passeport en cours de validité émis il y a moins de 10 ans, d'une validité supérieure d'au moins trois mois à celle du visa sollicité ;
- Carte nationale d'identité (Titre de séjour pour les étrangers) ;
- Justificatifs de la qualité d'étudiant : copie du dernier diplôme, certificat de scolarité, baccalauréat ou titre admis comme équivalent ou dernière carte d'étudiant ;
- Attestation d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur en France ;
- Justificatif d'hébergement en France ;
- Réservation billet d'avion ;
- Justificatifs des moyens d'existence (AVI) ;
- Assurance voyages couvrant les frais médicaux et de rapatriement, pour une durée minimum de 3 mois.

## Que faire en cas de refus du VISA ?

- Possibilité de reprendre votre procédure pour les prochaines rentrées ;
- Nouvelles orientations : Ne vous limitez pas à une seule destination d'autres pays s'ouvrent à vous (Allemagne, Canada, Belgique, Italie, Russie ...).



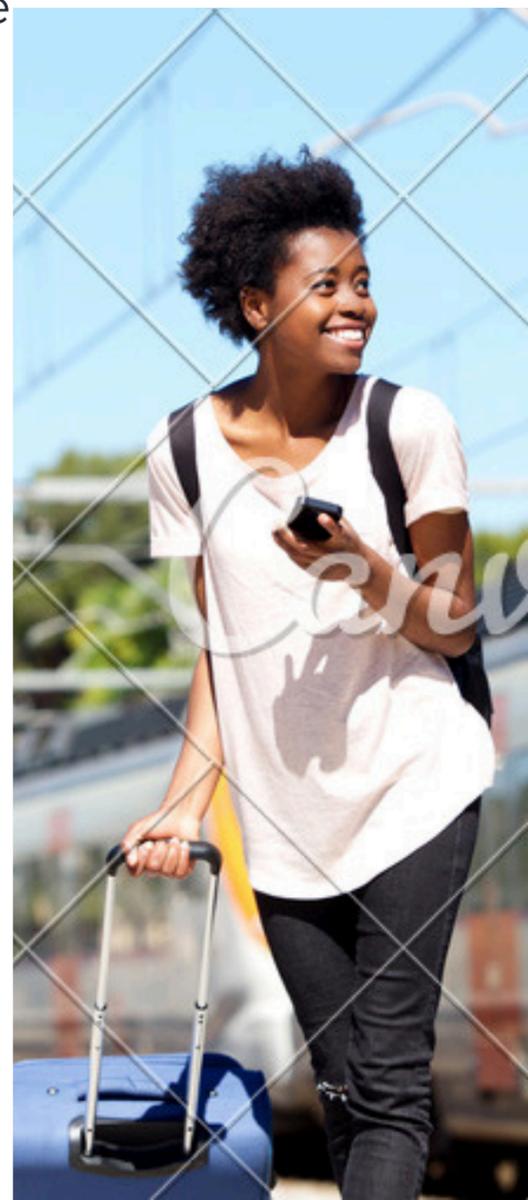
# PREPARATION DU VOYAGE

## AVANT LE JOUR-J

- **Procéder à l'achat du billet d'avion,**

NB : Se renseigner auprès de la compagnie aérienne s'il s'agit d'un vol direct ou d'un vol avec escale (Durée et lieu de l'escale).

- **Effectuer les vaccins** normalement 21 jours avant le voyage. Il s'agit des vaccins contre le tétanos (DTP), le choléra et la fièvre jaune. Le vaccin le plus exigé est celui contre la fièvre jaune.
- **Etablir une liste de toutes les choses à emporter,** y compris les documents importants, les vêtements appropriés en rapport à la saison dans votre nouveau pays d'accueil, les médicaments, etc.
- **Effectuer les achats** : apprêter les vivres, nourritures etc....
- **Préparer ses valises** : se rassurer du poids et du nombre de vos bagages (le poids des bagages ne doit pas dépasser 23Kg par bagages pour les passagers de la classe économique ou Prémium éco, de 32Kg maximum pour ceux de la classe Affaires ou de la Première classe. Concernant le nombre de bagages autorisé par passager, les compagnies aériennes autorisent généralement 02 bagages en soute. A L'exception des passagers voyageant en Première classe qui ont droit à un troisième bagage).
- **Vérifier les exigences** en matière de bagages et de sécurité pour votre vol.
- **Informez-vous** sur les règles de quarantaine ou les exigences sanitaires liées à la pandémie de COVID-19.



# LE JOUR DU VOYAGE

**Préparation des documents** : Assurez-vous d'avoir avec vous votre passeport ou votre pièce d'identité (selon les exigences du pays de destination), votre billet électronique ou votre numéro de réservation, ainsi que toute autre documentation requise par la compagnie aérienne.

## À L'AÉROPORT

### L'ENREGISTREMENT

Le processus d'enregistrement à l'aéroport avec des bagages peut varier légèrement d'une compagnie aérienne à une autre, mais voici généralement ce que vous devez faire :

- **Arrivée à l'aéroport** : Arrivez à l'aéroport suffisamment à l'avance pour avoir le temps de vous enregistrer, passer la sécurité et vous rendre à la porte d'embarquement. Les compagnies aériennes recommandent souvent d'arriver au moins 2 heures avant le départ pour les vols intérieurs et 3 heures pour les vols internationaux.
- **Localisation du comptoir d'enregistrement** : Cherchez les panneaux indicateurs ou demandez à un membre du personnel de l'aéroport où se trouve le comptoir d'enregistrement de votre compagnie aérienne.
- **Faire la queue** : Rejoignez la file d'attente au comptoir d'enregistrement de votre compagnie aérienne. Soyez prêt à attendre, surtout aux heures de pointe.
- **Enregistrement des bagages** : Une fois arrivé au comptoir d'enregistrement, présentez vos documents au membre du personnel. Vous devrez probablement placer vos bagages sur un tapis roulant pour qu'ils soient pesés et étiquetés. Vous recevrez ensuite une carte d'embarquement.
- **Consignes de sécurité** : Après avoir enregistré vos bagages, assurez-vous de passer par les contrôles de sécurité de l'aéroport. Assurez-vous de respecter toutes les règles et restrictions concernant les liquides, les appareils électroniques, etc.
- **Récupération de la carte d'embarquement** : Une fois que vous avez enregistré vos bagages et passé la sécurité, vous recevrez votre carte d'embarquement, qui indique votre numéro de siège et la porte d'embarquement.

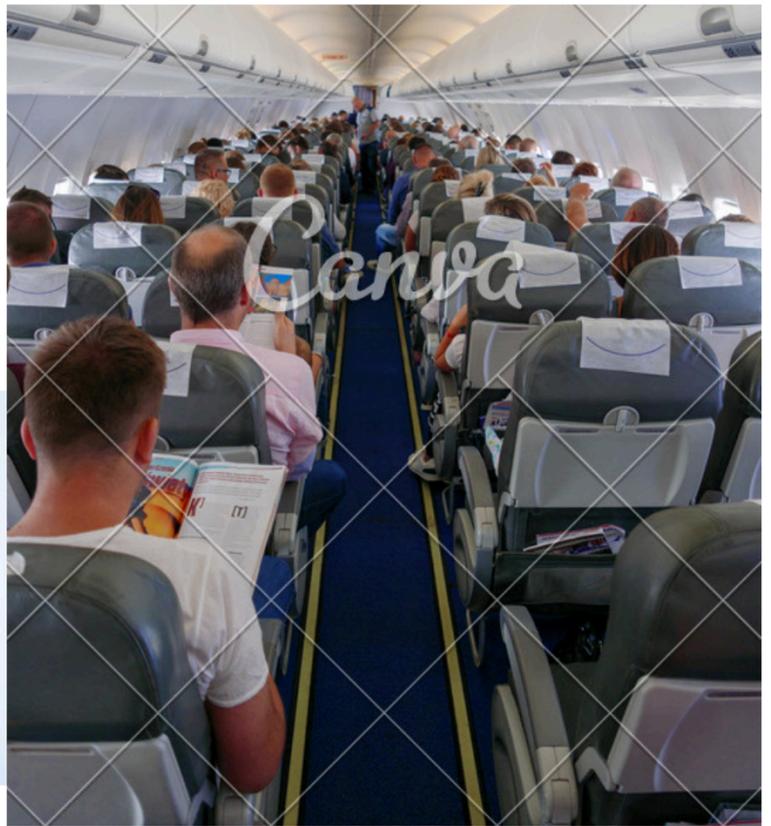


Une fois toutes ces étapes terminées, vous pourrez vous rendre à votre porte d'embarquement pour attendre le début de l'embarquement. Assurez-vous de respecter les horaires d'embarquement annoncés pour éviter de manquer votre vol.

## DANS L'AVION

### LE DECOLLAGE

Se préparer au décollage d'un avion peut vous aider à vous sentir plus à l'aise et en sécurité pendant le vol. Voici quelques étapes à suivre pour vous préparer efficacement :



- **Attachez votre ceinture de sécurité** : Avant le décollage, assurez-vous que votre ceinture de sécurité est correctement attachée et ajustée. Suivez les instructions de l'équipage concernant le moment où attacher votre ceinture.
- **Rangez vos bagages à main** : Assurez-vous que vos bagages à main sont rangés correctement dans les compartiments au-dessus de votre siège ou sous le siège devant vous. Évitez de laisser des objets encombrants dans l'allée ou près des sorties de secours.
- **Éteignez les appareils électroniques** : Suivez les consignes de l'équipage concernant l'utilisation des appareils électroniques pendant le décollage. Éteignez ou mettez en mode avion tous les appareils électroniques avant que l'avion ne commence à rouler sur la piste.
- **Réglez votre siège et votre appui-tête** : Ajustez votre siège et votre appui-tête à une position confortable avant le décollage. Assurez-vous que vous êtes bien installé et que vous avez suffisamment d'espace pour bouger confortablement.
- **Préparez-vous mentalement** : Respirez profondément et essayez de vous détendre. Visualisez un vol en toute sécurité et essayez de chasser toute anxiété ou nervosité. Si nécessaire, pratiquez des techniques de relaxation telles que la respiration profonde ou la méditation.
- **Écoutez les consignes de l'équipage** : Écoutez attentivement les consignes de sécurité données par l'équipage avant le décollage. Suivez attentivement leurs instructions et posez des questions si quelque chose n'est pas clair.

En suivant ces étapes, vous pouvez vous préparer de manière efficace et réduire tout stress ou anxiété avant le décollage. Cela vous permettra de profiter davantage de votre vol en toute tranquillité d'esprit.

## Pendant l'escale

A l'aéroport de transit, il est important de lire le tableau de bord, il y a un panneau arrivé et un panneau départ ; celui d'arrivée te montre l'heure à laquelle tu es arrivée et il faut automatiquement regarder le panneau départ pour ceux qui sont en escale et regarder l'heure correspondante à ton heure de départ sur ta carte d'embarquement. Il faut également noter que la porte mentionnée sur la carte de départ n'est pas forcément la même sur le tableau d'affichage, cela peut changer donc soyez attentif. Votre point de repère c'est l'heure d'embarquement et la destination.



# ARRIVEE A L'ETRANGER : DANS VOTRE PAYS D'ACCEUIL

Voici quelques Conseils pour faciliter votre arrivée dans votre pays d'accueil, y compris des informations sur le transport depuis l'aéroport, l'installation dans votre nouveau logement et la gestion des premiers jours dans un nouvel environnement.



## L'ARRIVÉE À L'AÉROPORT

À votre arrivée à l'aéroport, se diriger vers les points d'informations et demander les renseignements possibles sur les moyens de transport afin de regagner votre domicile.

# Premières Semaines en France

## Installation

- **Une fois installé(e) dans votre logement, connectez-vous au wifi**, allez sur internet et choisissez un opérateur mobile et l'abonnement qui vous convient. Souscrivez à un contrat et vous recevrez la puce dans les 48H qui suivront avec les options que vous aurez choisies pour l'abonnement. Rassurez-vous, tout appartement ou résidence étudiante bénéficie automatiquement d'un WIFI ; si tel n'est pas le cas, le partenaire logement de CBE trouvera une solution.
- **Connectez-vous sur le site internet de la ville** pour découvrir les meilleurs offres et services liés tels que : les transports en commun, les restaurants les supermarchés proches de votre domicile (super U, carrefour, carrefour market, U express, Aldi, Vival, monoprix, Intermarché, Franck Ly. Hyper-marchés : Leclerc, Auchan supermarché, Casino supermarché, Grand frais), tous les bons plans de la ville.
- Les supermarchés de proximité vous aideront à vous ravitailler le temps pour vous de trouver un supermarché plus grand dans lequel vous pourrez vous ravitailler en grande quantité.
- **Rassurez-vous que votre société de transport en commun** (gare RATP[1]) bénéficie du service commercial pour pouvoir créer votre PASS NAVIGO[2] dans la région parisienne ; Pour les autres villes rapprochez –vous des services commerciaux de la gare la plus proche de chez vous pour établir votre titre de transport.
- **Chercher sur internet le médecin traitant** le plus proche de votre habitation pour être affilié à ce dernier.
- **Contactez votre école ou votre programme d'études** pour obtenir des informations sur l'orientation des étudiants internationaux et les services d'accueil.
- **Ouvrez un Compte Bancaire** : Pour recevoir votre caution et faciliter vos transactions financières en France. Renseignez-vous auprès des banques locales sur les documents nécessaires pour l'ouverture d'un compte en tant qu'étudiant étranger.

**Gare RATP** : la Régie Autonome des Transports Parisiens, est un opérateur de mobilité et aménageur urbain qui contribue à promouvoir des villes durables et inclusives en France.

**Pass Navigo** est une carte à puce sans contact, servant de support pour certains forfaits d'abonnement utilisable dans les transports en Île-de-France.

# Intégration

**Familiarisez-vous avec la vie universitaire :** Explorez le campus de votre université, familiarisez-vous avec les services offerts aux étudiants internationaux et assistez aux séances d'orientation pour obtenir des informations importantes sur votre programme d'études.

**Apprenez la Langue :** Si vous n'êtes pas déjà fluent en français, envisagez de suivre des cours de langue pour améliorer vos compétences. La maîtrise du français facilitera votre intégration et votre expérience en France.



# Exploration

**Découvrez la Ville :** Prenez le temps d'explorer votre nouvel environnement, Visitez les sites emblématiques, goûtez à la cuisine locale, et plongez-vous dans la culture française en participant à des événements et des festivals.

**Faites de nouvelles rencontres :** soyez ouvert à de nouvelles expériences, et vous faire de nouveaux amis. Rejoignez des clubs et des associations étudiantes, participez à des événements sociaux et soyez ouvert aux opportunités de réseautage.

# CONCLUSION

En sommes, nous avons produit cette première mouture de guide pour répondre et faciliter les démarches, les procédures aux étudiants internationaux en quête de savoir et découverte de nouvelles expériences de mobilité à travers le monde et la France en particulier.

Il a été question de rappeler l'historicité de la mobilité à travers le monde afin de mieux l'appréhender. Ainsi, chaque étape cruciale a été mise en exergue, de la préparation des admissions à l'arrivée dans le pays d'accueil.

Cependant, l'accompagnement des étudiants ne se limite pas qu'à cela, pour garantir une transition réussie et une expérience enrichissante tout au long de leur première année d'études, il est capital de continuer à soutenir ces nouveaux venus ; Cela implique de les aider dans les démarches liées au renouvellement de leur titre de séjour, de les guider dans la recherche d'opportunités d'alternance et d'emploi étudiant, ainsi que de les conseiller sur les différentes facettes de la vie quotidienne dans leur nouveau pays.

Cette réflexion ne nous emmène-t-elle pas à envisager un Tome 2 du guide très prochainement ?

# INDEXE

<https://www.i-e-f-immigrationenfrance.fr/>



I.E.F. IMMIGRATION EN FRANCE

Association loi de 1901



VOTRE PORTE D'ENTRÉE VERS LA MOBILITÉ  
ET L'ÉDUCATION INTERNATIONALE.

**UN SERVICE 360°  
POUR DES SOLUTIONS  
FINANCIÈRES DÉDIÉES  
AUX ÉTUDIANTS.**



+33 6 99 67 00 80

# NOS SERVICES



**Capacité Financière  
études Canada**



**Délivrance de l'AVI  
express France**



**Aide à la recherche  
du financement AVI**



**Aide au paiement  
de la scolarité**



**Aide à la recherche de  
logements**



**Conseils et  
accompagnement**



I.E.F. IMMIGRATION EN FRANCE

Association loi de 1901

## NOS CONTACTS



+33 6 99 67 00 80

**France** 🇫🇷  
CBE : siège social au 18 Rue  
Frída Kahlo 93000 BOBIGNY  
✉ : [contact@cbetudiants.fr](mailto:contact@cbetudiants.fr)

**Cameroun** 🇨🇲  
:Yaoundé +237 98266517  
:Douala +237 695233390 /+237 696286256  
✉ : [cameroun@cbetudiants.fr](mailto:cameroun@cbetudiants.fr)

**Cote D'Ivoire** 🇨🇮  
☎ : +225 0500190808  
+225 2720274712  
✉ : [cotedivoire@cbetudiants.fr](mailto:cotedivoire@cbetudiants.fr)

**Togo** 🇲🇵  
☎ : +228 70153333  
✉ : [togo@cbetudiants.fr](mailto:togo@cbetudiants.fr)

**Congo** 🇨🇬  
☎ : +242 0673544747  
✉ : [congo@cbetudiants.fr](mailto:congo@cbetudiants.fr)

**Bénin** 🇧🇯  
☎ : +229 90558989